

Madeleine Labie Conseillère Municipale Verte d'Angoulême,
Déléguée à la COMAGA transmet cet article du Parisien,

La chasse à courre s'achève devant le supermarché

jeudi 16 octobre 2008

Hors d'haleine, la bouche ensanglantée, des herbes dans les bois, le cerf est recroquevillé entre une voiture et le grillage d'une propriété, juste en face du supermarché Champion de Lamorlaye. « *Vous n'allez quand même pas le tuer devant chez moi !* » s'exclame de sa fenêtre une femme avec ses enfants, regardant l'animal couché depuis quelques secondes.

Hier après-midi, la chasse à courre s'est achevée en plein coeur de Lamorlaye, le long de la D 1016. Il est 16 heures. Jean-Pierre Perney, le maître d'équipage du Rallye des Trois-Forêts, qui a aussitôt pris la décision de gracier le cerf, vient d'alerter les gendarmes et la municipalité avec son portable. Il a de nouveau la tâche complexe de gérer au mieux l'incident et les risques pour le public.

« *C'est la loi des séries* », laisse-t-il d'ailleurs tomber, un rien désemparé. C'est effectivement le deuxième dérapage en dix jours, après celui d'Avilly-Saint-Léonard, où une bête traquée était même passée au milieu d'un match de football, avec aux trousses les chiens et un cavalier.

On a frôlé l'accident

Hier, à Lamorlaye, on a frôlé l'accident lorsque le cerf a déboulé sur l'ancienne N 16, dense en circulation. L'animal a été attaqué une heure plus tôt, dans le centre d'entraînement des chevaux clôturé par un grillage. C'est le directeur de France Galop à Chantilly qui a donné son autorisation. Le cerf, qui a ses habitudes dans l'enceinte, gênerait le travail des jockeys.

La poursuite se déroule entre les pistes et près d'un marais. L'animal finit dans l'eau, cerné par les chiens. Puis il s'échappe en défonçant une clôture, sur laquelle il se blesse légèrement. Sa fuite éperdue se termine alors dans Lamorlaye, derrière la voiture. « C'est une honte, un scandale », s'emportent des témoins. Contacté par les secours, un vétérinaire tentera d'endormir le cerf au fusil hypodermique. Touché à cinq reprises, il est pourtant toujours debout une heure et quart plus tard. Pire, l'animal qui a été poussé dans un jardin trouve la force de sauter un mur de 1,80 m de haut lorsque les pompiers se rapprochent. Début de panique et certains redoutent de le voir revenir dans la rue. Finalement, le cerf retourne dans la première propriété, où il se calme. Vers 18 h 15, il est attaché et immobilisé. Transporté dans un van à chevaux, il sera relâché un quart d'heure plus tard en forêt.

Le Parisien

P.-S.

La chasse à courre, abolie par la Révolution et rétablie, en même temps que l'esclavage, par Napoléon, consiste à poursuivre un animal à cheval jusqu'à l'épuisement puis à lui faire plier les jambes à coups de barre de fer. Frappé, battu, il est ensuite poignardé avec une dague ou un épieu, si les chiens ne l'ont pas déjà déchiqueté.

On comptait 218 équipages en 1914 en France, contre 450 aujourd'hui, un nombre bien plus important que partout ailleurs dans le monde. Il se crée une vingtaine d'équipages nouveaux chaque année. Cela mobilise 17000 chiens et 7000 chevaux, suivis par près de 100 000 suiveurs, dans 69 départements. Une vingtaine de pays seulement la pratiquent. 3800 animaux sont tués tous les ans. Un équipage coûte 150000€ par an. La Charente est concernée par la chasse à courre.